

PORTRAIT ■ De la mairie d'Orléans au conseil régional, Marie-Madeleine Mialot a été élue durant 26 ans

Une vie politique sans concession

Depuis 1989, Marie-Madeleine Mialot a marqué le paysage politique - et économique - dans le Loiret et en Eure-et-Loir. Son regard sur son parcours.

Philippe Abline
philippe.abline@centrefrance.com

Ça n'est pas arrivé souvent depuis 1989, date à laquelle elle a débuté sa carrière politique (en parallèle avec son activité professionnelle) : Marie-Madeleine Mialot s'est offert quinze jours de vacances. Vice-présidente (PS) du conseil régional depuis 1998, elle n'était pas candidate pour les élections de décembre. Et n'a pas participé à la campagne.

« Ça me fait drôle de me lever le matin et de me dire que j'ai ma journée pour moi » reconnaît l'ex-élue dont l'existence était, jusqu'en décembre, réglée par son agenda.

« Trois semaines pour dire au revoir à tout le monde »

« J'ai mis trois semaines à dire au revoir à tout le monde », s'émeut Marie-Madeleine Mialot. Elle reçoit encore des invitations. Pour l'inauguration du parc aquatique de Voves (Eure-et-Loir) ou une cérémonie de vœux à Janville. Au Conseil économique social et environnemental régional (Ceser), le président Xavier Beulin, plus proche des Républicains que du Parti socialiste, l'a félicitée pour son action.



ITINÉRAIRE. Marie-Madeleine Mialot, une carrière politique de 26 années. PHOTO ÉRIC MALOT

Elle a été saluée par une standing ovation. Ses adversaires de droite du conseil régional ont souvent loué sa force de travail et sa connaissance des dossiers.

« Nous aurions pu voter pour elle si la majorité la

présentait comme première vice-présidente », avait dit Charles-Éric Lemaignen (LR) lorsque Jean Germain (PS) avait quitté le conseil régional où il occupait cette fonction.

L'ex-maire de Tours aujourd'hui décédé n'a ja-

mais favorisé son accession sur l'estrade de l'hémicycle régional, affirme-t-elle. Pourquoi ? « J'étais Orléanaise, et j'étais une femme ». De caractère qui plus est. Dont le franc-parler a sans doute été un obstacle à sa carrière politique, assume-t-elle.

PARCOURS

1989-1995

Marie-Madeleine Mialot est élue au conseil municipal d'Orléans. Jean-Pierre Sueur la nomme adjointe aux affaires scolaires.

1992-1998

Elle devient élue d'opposition au conseil régional. Maurice Dousset (UDF), la nomme présidente de la commission enseignement supérieur et recherche.

1995-2001

Réélue à la ville d'Orléans, ses nouvelles délégations sont : logement social et politique de la ville. Elle est en charge des gens du voyage à l'Agglo.

1998-2014

Le Parti socialiste s'empare de la région. Elle devient vice-présidente en charge du développement économique, agriculture, économie sociale et solidaire (ESS), environnement et aménagement du territoire. Elle conservera les compétences économie et ESS en 2004 et en 2010. Elle a mené sa dernière campagne régionale en tête de la section d'Eure-et-Loir, d'où elle est originaire. Elle réside toujours à Orléans.

De ces 26 ans de vie publique, Marie-Madeleine Mialot retient les contacts noués avec le monde économique. « Les chefs d'entreprise venaient me voir. On étudiait leur problème. On trouvait une solution ou je répondais : "Là, je ne

peux rien faire". Mais ils avaient toujours une réponse. » Ses principales satisfactions ? Les trente contrats de pays signés après le premier, paraphé par Maurice Dousset, l'action économique qu'elle a menée et, bien sûr, Cap asso, qui a non seulement permis de créer des emplois mais aussi aidé les associations à se professionnaliser dans le domaine de la gestion.

Regrets

Des regrets, Marie-Madeleine Mialot en a aussi. Celui de ne pas avoir eu de mandat national. Elle a échoué aux législatives de 2007. Son chemin a été barré pour les sénatoriales de 2014 par le bureau national du PS. Malgré le soutien de la fédération d'Eure-et-Loir, Paris a accordé l'investiture au radical François Huwart, maire de Nogent-le-Rotrou, ancien secrétaire d'État, ancien député, ancien conseiller régional. Elle considère encore l'approbation de cette décision par François Bonneau, président de la Région, comme « une trahison ».

Le maintien de sa candidature aux sénatoriales lui a valu l'exclusion du PS. « Pour deux ans », croit-elle savoir. Elle n'est « pas sûre » de reprendre sa carte. « Je leur en veux encore. L'argument que ma candidature pouvait faire perdre à la gauche sa majorité au Sénat était faux ».

Marie-Madeleine Mialot dit donc adieu à la politique mais ne se voit pas en retraitée inactive. Elle ne rejette pas l'idée de s'investir en tant que bénévole dans une association à vocation économique. ■